



Communiqué de presse

La Commune Libre et Indépendante et les Pirates d'Ouchy à l'assaut de leur vignoble.

Mardi 1^{er} octobre 2013 a été l'occasion de la traditionnelle Fête des Vendanges du Clos des Oscherins. La Confrérie des Pirates, par le biais de la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy, a fait sa Fête des vendanges en avance sur la vendange proprement dite, en présence de nombreuses personnalités, de pirates et du parrain de la cuvée 2013 : François Margot, Abbé-Président de la Confrérie des Vignerons.

Ouchy, le 1^{er} octobre 2013

C'est par une journée radieuse d'été indien que la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy a fait sa Fête des vendanges en grande pompe sur la parcelle de vigne dont elle est propriétaire sur le terrain mis à disposition par l'IMD.

Plantée en automne 1991 et baptisée le 25 avril 1992, cette vigne fournit depuis plus de 20 ans le fameux Clos des Oscherins, vin d'honneur de la Commune.

Pour la deuxième année consécutive, la Commune Libre et la Confrérie des Pirates d'Ouchy confient la tâche de vigneron-exploitant aux frères et Confrères Pirates Frédéric et Grégoire Dubois du domaine du Petit Versailles à Cully.

Un parrain de prestige

La cuvée 2013 du Clos des Oscherins aura, par ailleurs, l'honneur de se voir parrainée par l'Abbé-Président de la Confrérie des Vignerons de Vevey, François Margot. Sa présence laisse entrevoir des opportunités de coopération entre les deux confréries avec en point de mire la prochaine Fête des Vignerons de 2019. On rappellera que la Vaudoise a participé aux trois dernières Fêtes, alors pourquoi pas une quatrième ?

Au programme de la Fête des Vendanges oscherines, sur le coup de 11 heures, après un apéritif aussi traditionnel qu'officiel avec les interventions du Syndic d'Ouchy Claude Richard et ses invités de marque, la Fête des Vendanges oscherine a vu les tâcherons, VIP, Pirates, Citoyens et Bourgeois d'Ouchy se diriger vers le cabanon de la Confrérie des Pirates pour le repas servi en plein air par les Cambusiers de la Vaudoise. Puis, ce fut l'embarquement sur la Vaudoise pour le transport symbolique de la vendange, destination Cully, où le rendez-vous est pris dans les caves du Petit Versailles des Frères Dubois.

RG

A propos de la Confrérie des Pirates d'Ouchy

Il faut remonter à une ancienne tradition de l'époque gallo-romaine. Il existait une corporation de "nautés" dans l'ancienne Lousonna sise à Vidy, au bord du Léman. Perpétuée au Moyen-Age par une "frairie" des navigateurs des Rives d'Osches. Plus près de nous, à l'époque bernoise, par une "Compagnie de Navigateurs" ayant port d'attache à Ouchy. La Société Vaudoise de Navigation est fondée en 1846. Puis, c'est la Société de Sauvetage en 1885, suivis du Cercle de la Voile en 1919 et l'Union Nautique Ouchy-Lausanne en 1920. Ces sociétés, après la "décise" du Rhône du 8 au 13 mai 1934 ont décidé le 16 juin de la même année de constituer à nouveau la Confrérie des Pirates d'Ouchy. Aujourd'hui la Confrérie compte plus de 400 confrères. Sa mission première est d'entretenir, de gérer la navigation et d'assurer l'image de cet important patrimoine qu'est La Vaudoise. www.lavaudoise.ch. www.commune-libre-ouchy.ch

Contact presse :

Confrérie des Pirates d'Ouchy

Roland Grunder

Chargé de la promotion de la Confrérie
et des relations extérieures

Tél +41 21 944 27 45

r.grunder@bluewin.ch

Case postale 81 1000 Lausanne 6